

Résultats du premier trimestre de 2020



UN GROUPE PRÉSENT ET ENGAGÉ. Parmi les réalisations du premier trimestre, signalons le leadership dont Desjardins a fait preuve dans la gestion de la situation de la pandémie de COVID-19. Le groupe coopératif a rapidement mis en place des mesures pour ses membres et clients les plus durement touchés par la situation.

Desjardins toujours présent auprès de ses membres et clients

Le groupe coopératif a déployé de nombreuses mesures d’allègement depuis le début de la pandémie

Lévis, le 13 mai 2020 – Au terme du premier trimestre terminé le 31 mars 2020, le [Mouvement Desjardins](#), premier groupe financier coopératif au Canada, enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 285 M\$, en baisse de 116 M\$, ou de 28,9 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2019. Les incidences financières négatives de la pandémie de COVID-19 expliquent cette diminution des excédents. Ces incidences incluent la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit découlant principalement de la détérioration importante des perspectives économiques, l’augmentation des provisions prises en assurance voyage faisant suite à l’annonce de mesures de restriction de voyage du gouvernement canadien, la hausse des provisions prises en assurance solde de crédit ainsi que la fluctuation défavorable de la juste valeur des instruments financiers dérivés due notamment à la volatilité des marchés financiers et des écarts de crédit. La croissance soutenue des activités du réseau des caisses ainsi que la bonne performance des activités du secteur Assurance de dommages, qui affiche une hausse des revenus de primes et une sinistralité favorable par rapport au premier trimestre de 2019, ont permis d’atténuer la baisse des excédents.

Le retour aux membres et à la collectivité atteint 104 M\$, y compris une provision pour ristournes de 77 M\$, 16 M\$ en commandites, dons et bourses d’études et 11 M\$ en Avantages membre Desjardins.

Malgré les impacts de la pandémie de COVID-19 sur les résultats financiers du Mouvement Desjardins pour le premier trimestre de 2020, le Mouvement Desjardins demeure une institution financière aux assises solides capable d'absorber les contrecoups d'un ralentissement économique.

« En mars dernier, le Québec et le Canada ont été mis en pause afin de limiter la propagation de la COVID-19. Desjardins a été l'une des premières institutions financières à mettre en place des mesures d'allègement pour ses membres et clients. Nous avons réussi à dégager un retour aux membres et à la collectivité de 104 M\$, et ce, malgré les incidences financières de la pandémie. Desjardins a su s'adapter rapidement à la situation à l'aide de ses multiples services en ligne et ses 38 000 employés en télétravail. Grâce à notre solidité financière, nous contribuerons à la relance des activités économiques et sociales notamment avec le Fonds du Grand Mouvement de 150 M\$ annoncé à la fin avril. Je tiens également à remercier nos membres, clients et nos employés pour leur courage et résilience en ces temps difficiles », a souligné le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Guy Cormier.

COVID-19 : Desjardins a réagi rapidement

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré une pandémie de COVID-19 et le 13 mars 2020, le gouvernement du Québec a déclaré l'état d'urgence sanitaire dans tout le territoire québécois. Le gouvernement du Canada a, quant à lui, instauré différentes mesures de protection au cours du premier trimestre de 2020.

Dès le 16 mars, Desjardins a été l'une des premières institutions financières à mettre en place des mesures d'allègement pour ses membres et clients qui pourraient avoir de la difficulté à faire face à leurs obligations financières pendant une période temporaire afin de les accompagner dans cette situation.

Le 18 mars, Desjardins a réduit à 320 le nombre de points de service ouverts afin de limiter la propagation de la pandémie de COVID-19. Il a également revu les heures d'accessibilité physique de ses points de services.

À partir du 20 mars, Desjardins a augmenté la limite de paiement sans contact à 250 \$ sur les terminaux de paiement plutôt que 100 \$. Cette augmentation s'appliquait aux détenteurs de carte de crédit Desjardins dans les pharmacies, les épiceries et les dépanneurs.

Le 27 mars, la coopérative a fait un pas de plus pour enrayer la propagation du virus en invitant ses membres et clients à s'inscrire au dépôt direct des gouvernements afin de recevoir leurs prestations directement dans leurs comptes plutôt que par chèque. Desjardins a également mentionné qu'il remboursera les frais pour les membres dépassant le nombre de transactions prévues à leur forfait.

Les membres et clients qui détenaient une assurance voyage ont pu également bénéficier d'un service d'assistance permettant de les aider à réserver des billets d'avion pour rentrer au pays, se reloger, recevoir de l'aide d'un traducteur ou encore coordonner leurs démarches avec les autorités gouvernementales.

Le 2 avril, Desjardins annonçait la réduction temporaire à 10,9 % du taux d'intérêt annuel pour les détenteurs de carte de crédit Visa et MasterCard qui bénéficient d'un report de paiement sur un produit de financement Desjardins et le prêt de dernier recours pouvant aller jusqu'à 3 000 \$ à un taux avantageux de 4,97 % aux membres particuliers les plus touchés par la pandémie. Le groupe coopératif a mis aussi en place de nouvelles mesures pour la jeunesse, les aînés et les organismes communautaires.

Le 6 avril, les filiales d'assurance de dommages du Mouvement Desjardins annoncent à leurs assurés particuliers et entreprises qui sont en confinement une remise sur leur prime d'assurance auto.

En date de début mai 2020, Desjardins avait reçu plus de 616 000 demandes de mesures d'allègement depuis le 16 mars dernier. De ce nombre, plus de 74 000 demandes concernent les reports de paiement sur les cartes de crédit, le financement Accord D ou les prêts automobiles. Du côté des prêts et marges de crédit, c'est également un total de près de 111 000 demandes qui a été reçu, dont plus de 89 000 en lien avec un prêt hypothécaire. En ce qui concerne les membres et clients entreprises, un total de plus de 23 000 demandes a été reçu. Finalement, plus de 408 000 demandes ont été reçues en assurance auto.

En complément à ces mesures, Desjardins a établi des partenariats avec les gouvernements du Québec et du Canada afin d'offrir des solutions aux membres et clients. Le groupe coopératif continuera de les appuyer afin de contribuer à la relance des activités.

Appui à la relance économique et sociale

Le 29 avril, Desjardins a annoncé ses premières stratégies pour contribuer à la relance de l'activité économique et du développement régional. Il s'agit de cinq initiatives totalisant plus de 150 M\$ visant à encourager l'innovation et l'entrepreneuriat qui permettront d'aider les entreprises et les organismes communautaires à aborder la relance. Le Fonds du Grand Mouvement, l'une de ces initiatives, visera notamment à soutenir les milieux sur les plans sociaux et économiques.

Un groupe coopératif engagé dans son milieu

En cette période de pandémie, Desjardins est plus présent que jamais dans la vie des gens et a rapidement signifié sa volonté de participer activement à la relance économique qui s'en suivra. De nombreuses actions ont été mises en place au cours des dernières semaines pour venir en aide à l'ensemble de la communauté.

- Appui à la jeunesse :
 - Assistance téléphonique psychologique et juridique pour les membres de 30 ans et moins.
 - Don de 210 000 \$ au profit de Jeunesse, J'écoute/Kids Help Phone et Alloprof.
 - Bonification du programme de la Fondation Desjardins pour les bourses d'études qui totaliseront 1,8 M\$ cette année.
- Appui aux aînés :
 - Appui financier de 300 000 \$ au service Info-aidant.
 - Programme Maître de sa vie et de ses biens pour protéger les aînés des abus financiers et de la fraude.
 - Service Reconnaissance (60 ans +) : rabais de 4 \$ sur les frais de service d'un forfait.
- Appui aux organismes :
 - Don de 475 000 \$ pour contrer la crise humanitaire provoquée par la pandémie de COVID-19 (Centraide, Croix-Rouge, Banques alimentaires du Québec et Feed Ontario).
- Appui au gouvernement du Québec :
 - Don de plus de 20 000 masques N95 et 40 000 masques de protection.
- Appui à la relance économique :
 - Fonds du Grand Mouvement de 150 M\$ pour des projets dans toutes les régions.
 - Fonds C de 10 M\$ pour favoriser les projets de croissance et de création d'emplois des entreprises.
 - Partenariat avec Google et Startup Montréal dans une compétition d'innovation.
 - Partenariat avec la Ruche Québec pour encourager l'achat local.
 - Partenariat avec l'École d'Entrepreneurship de Beauce pour aider 500 entrepreneurs.

Desjardins fait partie des trois institutions financières en Amérique du Nord reconnues par les Nations-Unies comme institution responsable dans le contexte de la pandémie de COVID-19. L'UNEP-FI, sous-groupe des Nations-Unies, met de l'avant des principes de finance responsable auxquels peut adhérer le secteur financier afin de contribuer activement au développement d'une économie plus durable et plus responsable.

Un groupe financier innovateur

Desjardins innove constamment afin de répondre aux besoins de ses membres et clients. Dans le contexte actuel, le groupe coopératif a redoublé d'ingéniosité afin de limiter la propagation de la pandémie de COVID-19 :

- 38 000 employés sur 48 000 ont été en mesure de faire du télétravail.
- Des mesures sanitaires renforcées ont été mises en place dans nos points de services et locaux.
- Plus de 95 % des transactions peuvent se réaliser sans avoir à se déplacer dans un point de services que ce soit dans l'un des 1 689 guichets automatiques, par AccèsD Internet, téléphone ou mobile.
- La limite de paiement sans contact est passée de 100 \$ à 250 \$ pour les détenteurs de cartes de crédit et débit Desjardins sur les terminaux de paiement Desjardins.
- Mise en place de nombreux procédés d'automatisation pour nos membres et clients (formulaires en ligne et parcours d'inscription pour le dépôt direct).

Avant la pandémie, près de 92 % des interactions avec Desjardins se faisaient déjà de façon autonome et virtuelle. Ce pourcentage est aujourd'hui de près de 94 %.

Faits saillants financiers

Comparaison du premier trimestre de 2020 à celui de 2019 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 285 M\$, en baisse de 116 M\$, ou de 28,9 %.
- Retour aux membres et à la collectivité de 104 M\$, comparable à celui de la période correspondante de 2019 malgré les incidences financières de la pandémie sur les résultats financiers du Mouvement.
- Revenus d'exploitation de 4 666 M\$, en hausse de 354 M\$, ou de 8,2 %.
- Incidences financières négatives résultant de la pandémie de COVID-19 :
 - Hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit découlant principalement de la détérioration importante des perspectives économiques.
 - Augmentation des provisions prises en assurance voyage faisant suite à l'annonce de mesures de restriction de voyage du gouvernement canadien.

Autres faits saillants :

- Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le gouvernement canadien a déployé plusieurs initiatives de financement ayant pour objectif de soutenir le système financier canadien dont le Mouvement Desjardins s'est prévalu.
- Ratio de fonds propres total de 22,2 %, comparativement à 21,6 % au 31 décembre 2019.
- Émission de billets à moyen terme sur le marché américain d'un montant de 1 G\$ US.
- Desjardins Groupe d'assurances générales inc. est devenu le 2^e assureur de dommages au Canada sur la base des primes brutes directes souscrites en 2019.
- Acquisition d'un portefeuille de prêts hypothécaires de qualité auprès de La Capitale au premier trimestre de 2020 permettant au Mouvement Desjardins de consolider sa position comme leader dans le marché hypothécaire résidentiel au Québec.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	Aux et pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2020	31 décembre 2019	31 mars 2019
<i>(en millions de dollars et en pourcentage)</i>			
Résultats			
Revenu net d'intérêts	1 374 \$	1 424 \$	1 264 \$
Primes nettes	2 522	2 527	2 317
Autres revenus d'exploitation ⁽¹⁾	770	1 025	731
Revenus d'exploitation⁽¹⁾	4 666	4 976	4 312
Revenus (pertes) de placement ⁽¹⁾	56	(116)	1 352
Revenu total	4 722	4 860	5 664
Dotation à la provision pour pertes de crédit	324	113	109
Sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance	2 083	1 426	3 118
Frais autres que d'intérêts	2 013	2 194	1 919
Impôts sur les excédents	17	192	117
Excédents avant ristournes aux membres	285 \$	935 \$	401 \$
Excédents rajustés avant ristournes aux membres⁽¹⁾	285 \$	626 \$	401 \$
Apport aux excédents combinés par secteurs d'activité⁽²⁾			
Particuliers et Entreprises	213 \$	686 \$	341 \$
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	(41)	285	133
Assurance de dommages	73	111	(81)
Autres	40	(147)	8
	285 \$	935 \$	401 \$
Retour aux membres et à la collectivité			
Ristournes aux membres	77 \$	80 \$	77 \$
Commandites, dons et bourses d'études	16	32	18
Programme Avantages membre Desjardins	11	10	10
	104 \$	122 \$	105 \$
Indicateurs			
Marge nette d'intérêt ⁽¹⁾	2,48 %	2,59 %	2,46 %
Rendement des capitaux propres ⁽¹⁾	4,0	13,7	6,5
Rendement des capitaux propres rajusté ⁽¹⁾	4,0	9,2	6,5
Indice de productivité ⁽¹⁾	76,3	63,9	75,4
Indice de productivité rajusté ⁽¹⁾	76,3	71,1	75,4
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit ⁽¹⁾	0,63	0,22	0,23
Prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts ⁽¹⁾	0,56	0,56	0,58
Ratio de liquidité à court terme ⁽³⁾	125,0	130,2	122,5
Bilan et hors bilan			
Actif	326 919 \$	312 996 \$	304 002 \$
Prêts et acceptations nets	206 244	203 462	192 131
Dépôts	205 495	193 918	186 260
Capitaux propres	28 950	27 429	26 126
Biens sous administration ⁽⁴⁾	395 770	437 000	410 445
Biens sous gestion ⁽⁵⁾	63 435	67 553	61 794
Ratios de fonds propres et ratio de levier			
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A	22,2 %	21,6 %	18,1 %
Ratio de fonds propres de la catégorie 1	22,2	21,6	18,1
Ratio du total des fonds propres	22,2	21,6	18,3
Ratio de levier	9,2	8,8	8,4
Autre renseignement			
Nombre d'employés	48 420	47 849	46 863

(1) Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR ».

(2) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 11 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

(3) Le résultat du ratio est présenté en fonction de la moyenne des données quotidiennes au cours du trimestre.

(4) Les données de 2019 ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

(5) Les biens sous gestion peuvent également être administrés par le Mouvement Desjardins. Le cas échéant, ils sont inclus dans les biens sous administration.

Un actif de 326,9 G\$, en hausse de 13,9 G\$

Au 31 mars 2020, l'actif total du Mouvement Desjardins se chiffre à 326,9 G\$, en hausse de 13,9 G\$, ou de 4,4 %, depuis le 31 décembre 2019. Cette progression s'explique en partie par l'augmentation de 5,9 G\$ de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières. De plus, les valeurs mobilières, y compris celles empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente ainsi que les prêts et acceptations nets, ont augmenté de 3,1 G\$ et de 2,9 G\$, respectivement.

La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières du Mouvement Desjardins ont augmenté de 5,9 G\$ notamment à la suite des liquidités obtenues dans le cadre des initiatives de financement déployées par le gouvernement canadien, par l'entremise de la Banque du Canada et de la SCHL, dont l'objectif est de soutenir le système financier canadien dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Une solide base de capital

Le Mouvement Desjardins maintient une très bonne capitalisation en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres sont de 22,2 % au 31 mars 2020, alors qu'ils étaient de 21,6 % au 31 décembre 2019.

Analyse des résultats des secteurs d'activité

SECTEUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Résultats pour le premier trimestre

Les excédents avant ristournes aux membres du premier trimestre sont de 213 M\$, en baisse de 128 M\$, par rapport à la même période en 2019. Cette diminution s'explique par les incidences financières négatives de la pandémie de COVID-19. En effet, celle-ci amène une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit découlant principalement de la détérioration des perspectives économiques ainsi que la fluctuation défavorable de la juste valeur des instruments financiers dérivés due notamment à la volatilité des marchés financiers et des écarts de crédit. En contrepartie, la croissance soutenue des activités du réseau des caisses, liée notamment à la hausse du revenu net d'intérêts, a permis d'atténuer la baisse des excédents.

SECTEUR GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

Résultats pour le premier trimestre

Le déficit net du premier trimestre est de 41 M\$ comparativement à des excédents nets de 133 M\$, par rapport à la période correspondante de 2019. Cette variation est principalement attribuable aux incidences financières négatives de la pandémie de COVID-19. Ces incidences incluent l'augmentation des provisions prises en assurance voyage faisant suite à l'annonce de mesures de restriction de voyage du gouvernement canadien ainsi que la hausse des provisions prises en assurance solde de crédit.

SECTEUR ASSURANCE DE DOMMAGES

Résultats pour le premier trimestre

Les excédents nets du premier trimestre sont de 73 M\$, comparativement à un déficit net de 81 M\$ pour le trimestre comparatif. Cette augmentation s'explique notamment par la hausse des primes nettes et la sinistralité moins importante comparativement à la période précédente, compensée par la baisse des revenus de placement.

RUBRIQUE AUTRES

Résultats pour le premier trimestre

Les excédents nets du premier trimestre sont de 40 M\$, en hausse de 32 M\$, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison principalement du recouvrement d'impôts plus élevé au premier trimestre de 2020 liés à la rémunération sur les parts de capital F. Cette hausse est atténuée par la variation défavorable de la juste valeur des placements ainsi que le renversement des provisions relatives au portefeuille de placement au cours de l'exercice 2019. Le secteur Autres inclut également les dépenses liées à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins et visant notamment l'amélioration des systèmes et des processus ainsi que la création de plateformes technologiques innovatrices liées principalement à la transformation numérique et à la sécurité de l'information.

[Des informations financières plus détaillées sont présentées dans le rapport de gestion intermédiaire du Mouvement Desjardins, disponible sur le site Web de SEDAR, sous le profil de Capital Desjardins inc.](#)

À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est le premier groupe financier coopératif au Canada et le sixième au monde, avec un actif de 326,9 milliards de dollars. Il figure parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada selon le palmarès établi par Mediacorp. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et de ses clients, particuliers comme entreprises, sa gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine The Banker, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

Mise en garde sur les énoncés prospectifs

Certains énoncés qui figurent dans le présent communiqué de presse peuvent constituer des énoncés prospectifs. Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Il est donc possible qu'en raison de plusieurs facteurs, les hypothèses formulées s'avèrent erronées, ou que les prédictions, projections ou autres énoncés prospectifs ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats réels en diffèrent sensiblement. Divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influencer, isolément ou collectivement, sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2019 et du rapport de gestion du premier trimestre de 2020 du Mouvement Desjardins. Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, il ne peut garantir qu'elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Le Mouvement Desjardins déconseille aux lecteurs de se fier indûment à ces énoncés prospectifs pour prendre des décisions étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Mode de présentation de l'information financière

L'information financière contenue dans le présent document provient principalement des états financiers trimestriels de 2020. Ces derniers ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les états financiers combinés intermédiaires du Mouvement sont établis selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note complémentaire 2 « Mode de présentation et principales méthodes comptables » des états financiers combinés annuels. À moins d'indication contraire, tous les montants du présent document sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

Mesures non conformes aux PCGR

Pour évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise des mesures conformes aux PCGR (IFRS) et diverses mesures financières non conformes aux PCGR. Les mesures financières non conformes autres que les ratios réglementaires et pour lesquelles il n'existe pas de définitions normalisées ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les PCGR. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse du rendement financier. Elles sont définies ci-après :

Excédents rajustés du Mouvement Desjardins avant ristournes aux membres

La notion d'excédents rajustés est utilisée afin d'exclure les éléments particuliers et ainsi de présenter la performance financière provenant des activités d'exploitation. Ces éléments particuliers se caractérisent comme étant non liés aux opérations, comme les acquisitions et dispositions.

Les excédents du Mouvement Desjardins avant ristournes aux membres sont rajustés afin d'exclure l'élément particulier suivant : le gain, net d'impôts, lié à la cession de l'intégralité du portefeuille de commerçants bénéficiant des services offerts par le Mouvement sous la marque Monetico à Global Payments complétée le 31 décembre 2019.

Le tableau suivant présente la conciliation des excédents avant ristournes aux membres tels que présentés dans les états financiers combinés et les excédents rajustés tels que présentés dans le rapport de gestion.

<i>(en millions de dollars)</i>	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2020	31 décembre 2019	31 mars 2019
Présentation des excédents avant ristournes aux membres selon les états financiers combinés	285 \$	935 \$	401 \$
Élément particulier, net d'impôts			
Gain lié à la cession de l'intégralité du portefeuille de commerçants bénéficiant des services offerts par le Mouvement sous la marque Monetico	-	(309)	-
Présentation des excédents rajustés avant ristournes aux membres	285 \$	626 \$	401 \$

Excédents rajustés du secteur Particuliers et Entreprises avant ristournes aux membres

Les excédents du secteur Particuliers et Entreprises avant ristournes aux membres sont rajustés afin d'exclure l'élément particulier suivant : le gain, net d'impôts, lié à la cession de l'intégralité du portefeuille de commerçants bénéficiant des services offerts par le Mouvement sous la marque Monetico à Global Payments complétée le 31 décembre 2019.

Le tableau suivant présente la conciliation des excédents du secteur Particuliers et Entreprises avant ristournes aux membres tels que présentés dans les états financiers combinés et les excédents rajustés avant ristournes aux membres tels que présentés dans le rapport de gestion.

<i>(en millions de dollars)</i>	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2020	31 décembre 2019	31 mars 2019
Présentation des excédents du secteur Particuliers et Entreprises avant ristournes aux membres selon les états financiers combinés	213 \$	686 \$	341 \$
Élément particulier, net d'impôts			
Gain lié à la cession de l'intégralité du portefeuille de commerçants bénéficiant des services offerts par le Mouvement sous la marque Monetico	-	(309)	-
Présentation des excédents rajustés du secteur Particuliers et Entreprises avant ristournes aux membres	213 \$	377 \$	341 \$

Prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts

L'indicateur prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts est utilisé comme mesure de qualité du portefeuille de prêts. Il correspond aux prêts dépréciés bruts exprimés en pourcentage du total des prêts et acceptations bruts.

Rendement des capitaux propres et rendement des capitaux propres rajusté

Le rendement des capitaux propres est utilisé comme mesure de rentabilité amenant de la création de valeur pour les membres et clients. Exprimé en pourcentage, il correspond aux excédents avant ristournes aux membres, à l'exclusion de la part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle, sur les capitaux propres moyens avant les participations ne donnant pas le contrôle.

Revenus

Revenus d'exploitation

La notion des revenus d'exploitation est utilisée dans l'analyse des résultats financiers. Cette notion permet de présenter des données financières mieux structurées et facilite la comparabilité des activités d'exploitation d'une période à l'autre en excluant la volatilité des résultats propres aux placements eu égard notamment à l'importance des activités d'assurance de personnes et d'assurance de dommages pour lesquelles une très grande proportion des placements est comptabilisée à la juste valeur par le biais du résultat net. L'analyse des revenus du Mouvement Desjardins est donc expliquée en deux volets, soit les revenus d'exploitation et les revenus de placement, qui composent le revenu total. Cette mesure n'est pas directement comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés.

Les revenus d'exploitation comprennent le revenu net d'intérêts provenant principalement du secteur Particuliers et Entreprises et de la rubrique Autres, les primes nettes et les autres revenus d'exploitation tels que les frais de service sur les dépôts et les paiements, les commissions sur prêts et cartes de crédit, les services de courtage et de fonds de placement, les honoraires de gestion et de services de garde, les revenus de change ainsi que les autres revenus. Ces postes, pris individuellement, correspondent à ceux qui sont présentés dans les états financiers combinés.

Revenus de placement

Quant aux revenus de placement, ils comprennent les revenus nets de placement sur les titres classés et désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, sur les titres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ainsi que sur les titres évalués au coût amorti et autres qui sont inclus au poste « Revenus nets de placement » de l'état combiné du résultat. Ils comprennent également l'ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance. Les activités d'appariement des filiales d'assurance de personnes et d'assurance de dommages, qui comprennent les variations de la juste valeur, les gains et pertes sur disposition et les revenus d'intérêts et de dividende sur les valeurs mobilières, sont présentées avec les revenus de placement étant donné que ces actifs soutiennent les passifs d'assurance dont les résultats sont comptabilisés dans les frais de sinistres, prestations, rentes et variations des passifs des contrats d'assurance dans les états financiers combinés. Ces revenus de placement incluent également les variations de la juste valeur des placements du secteur Particuliers et Entreprises, comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau suivant illustre la concordance des revenus totaux présentés dans le rapport de gestion et les états financiers combinés.

<i>(en millions de dollars)</i>	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2020	31 décembre 2019	31 mars 2019
Présentation des revenus dans les états financiers combinés			
Revenu net d'intérêts	1 374 \$	1 424 \$	1 264 \$
Primes nettes	2 522	2 527	2 317
Autres revenus			
Frais de service sur les dépôts et les paiements	105	109	103
Commissions sur prêts et cartes de crédit	196	185	210
Services de courtage et de fonds de placement	240	226	214
Honoraires de gestion et de services de garde	150	155	140
Revenus (pertes) nets de placement ⁽¹⁾	(456)	(94)	1 519
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	512	(22)	(167)
Revenus de change	46	12	14
Autres	33	338	50
Revenu total	4 722 \$	4 860 \$	5 664 \$
Présentation des revenus dans le rapport de gestion			
Revenu net d'intérêts	1 374 \$	1 424 \$	1 264 \$
Primes nettes	2 522	2 527	2 317
Autres revenus d'exploitation			
Frais de service sur les dépôts et les paiements	105	109	103
Commissions sur prêts et cartes de crédit	196	185	210
Services de courtage et de fonds de placement	240	226	214
Honoraires de gestion et de services de garde	150	155	140
Revenus de change	46	12	14
Autres	33	338	50
Revenus d'exploitation	4 666	4 976	4 312
Revenus (pertes) de placement			
Revenus (pertes) nets de placement ⁽¹⁾	(456)	(94)	1 519
Ajustement de l'approche par superposition pour les actifs financiers des activités d'assurance	512	(22)	(167)
Revenus (pertes) de placement	56	(116)	1 352
Revenu total	4 722 \$	4 860 \$	5 664 \$

⁽¹⁾ Le détail de ce poste est présenté à la note complémentaire 10 « Revenu net d'intérêts et revenus (pertes) nets de placement » des états financiers combinés intermédiaires.

Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit

Le taux de dotation à la provision pour pertes de crédit est utilisé comme mesure de qualité du portefeuille de prêts. Il correspond à la dotation à la provision pour pertes de crédit sur les prêts et acceptations bruts moyens.

Le tableau suivant présente le calcul du taux de dotation à la provision pour pertes de crédit tel que présenté dans le rapport de gestion.

	Pour les périodes de trois mois terminées le		
	31 mars 2020	31 décembre 2019	31 mars 2019
<i>(en millions de dollars et en pourcentage)</i>			
Dotation à la provision pour pertes de crédit	324 \$	113 \$	109 \$
Prêts bruts moyens	205 445	202 126	191 976
Acceptations brutes moyennes	231	282	152
Prêts et acceptations bruts moyens	205 676 \$	202 408 \$	192 128 \$
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit⁽¹⁾	0,63 %	0,22 %	0,23 %

⁽¹⁾ Correspond à un calcul annualisé qui prend en compte le nombre de jours dans la période concernée.

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Chantal Corbeil
Relations publiques
514 281-7229 ou 1 866 866-7000, poste 5557229
media@desjardins.com

Alain Leprohon
Premier vice-président
Finances, Trésorerie et Administration
et chef de la direction financière, Mouvement Desjardins